

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

LICENCE

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-1 ;
Vu l'arrêté du 18 octobre 2022 accréditant l'UNIVERSITE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu les procès-verbaux du jury ;

Le diplôme national de Licence de SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT
mention Assez Bien

est délivré à M. ANGE SERY, date de naissance le 18 novembre 2002 à DUEKOUÉ (CÔTE D'IVOIRE)
au titre de l'année universitaire 2023-2024 et confère le grade de licence,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 24 janvier 2025

Le Président de l'Université



Christophe CLEMENT

REIMS 18319705

/2025202305675

Le Recteur de la région académique,
Chancelier des Universités



Pierre-François MOURIER